

## ERRATUM Questions diverses compte-rendu du conseil municipal du 07 novembre 2024

Francis MARTIN demande une correction de son intervention lors des questions diverses.

- Il est indiqué dans ce compte rendu que le transfert de l'étang à la commune de Magnac-Laval est réalisé. Ce qui n'est pas le cas ?
- Il est également indiqué que le hameau de gîtes serait vendu via la plateforme Agorastore. Je ne comprends pas cette décision car nous avons des agents immobiliers/notaires sur notre territoire qui pourraient peut-être, si on les sollicite, s'en occuper.
- Pour la maison du mouton, il est prévu l'acquisition d'une voiture pas d'une maison ! C'est bien pour cela que je ne comprends pas.

Le 03 décembre 2024

Le maire

Xavier GUIBERT

